

Ittre, le samedi 6 février 2021

Concerne : Assemblée Générale du 3 février 2021
Destinataires : Les coopérateurs

Vu les mesures liées à la pandémie de coronavirus, l'AG s'est tenue en visio conférence.

1. Présences

47 coopérateurs étaient représentés dont 6 procurations soit 85,5 % des membres, ce qui représente un franc succès. Le CA remercie ceux-ci pour l'intérêt qu'ils portent à la démarche énergétique citoyenne.

L'assemblée présidée par Xavier, président du CA, a commencé à 20h10 pour se terminer à 21h35.

2. Ordre du jour

2.1. Organisation du conseil d'administration

a) Composition

Deux membres sont démissionnaires : Xavier Vanwijck et Simon Verghote. Trois candidats se présentent : Christophe Jolly, Sophie Peeterbroeck et Didier Vandermeersch. Le vote sur les candidatures a été effectué par mail au président sortant.

Compte-tenu des actions et des charges liées au démarrage des projets et à leur élargissement, le CA propose d'élargir le nombre d'administrateurs de 6 à 8.

Vote sur la proposition : 35 votes *pour*, 10 *contre* et 2 *abstentions*

La proposition est acceptée par 75% des voix conformément aux statuts. Les modalités d'application seront régies par le CA

Les 3 candidats répondant au quorum, Sophie, Christophe et Didier deviennent membres du CA.

b) Siège social

Vu le départ de Xavier du site de la Tarlatane, le siège social doit être relocalisé. Les statuts permettent au CA de fixer celui-ci, cependant mandat est demandé pour permettre la mise en place d'un nouveau siège social.

Le mandat est accordé sans restriction par 47 votes pour sur 47 présents.

L'assemblée remercie Xavier pour son engagement et sa compétence au service de la coopérative. Grâce à lui, la démarche a pu prendre racine et est bien engagée vers le futur. Merci aussi à Simon pour son attention et son soutien.

3. Rapport d'activités

Les slides présentés durant la visio-conférence sont repris en annexe et font partie intégrante du rapport de l'AG.

3.1. État des projets et actions

En attente de finalisation du marché

- Centre sportif d'Ittre
- Les toitures des Écoles libres Ittre & Virginal

A l'étude

- La capitainerie
- La maison rurale

A suivre

- Les bâtiments communaux
- La biométhanisation
- La ferme solaire de Virginal (Duferco)
- L'écluse 5F
- Le parc éolien ittrois
- La prison

Divers commentaires et propositions sont émis par l'assemblée dont notamment la consultation de plusieurs banques, relancer le projet sur la prison d'Ittre en profitant du contexte actuel (relais possibles), l'attention aux démarches de Vent d'Houyet sur l'éolien (réunion d'information préalable les 18 et 19 février – informations sur le site de la commune).

Il est proposé à l'assemblée de voter sur 3 mandats à donner au CA :

- Autorisation d'engagement pour le financement de projets d'un montant propre de maximum 5.000 €

Votes pour 46, abstention 1, contre 0. Accordé.

- Accord sur la proposition de financement du projet du centre sportif

Votes pour 47, abstention 0, contre 0. Accordé.

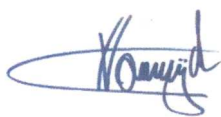
- Accord sur la proposition de financement du projet des écoles libres

Votes pour 47, abstention 0, contre 0. Accordé.

Le CA remercie les membres pour leur participation et leur soutien.

L'assemblée remercie le CA pour son travail efficace, même si celui-ci n'est pas toujours visible.

Clôture de l'assemblée.



Xavier Vanwijck
Président sortant



Georges Braive
secrétaire de l'AG